

# FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

**PRIX DE L'ABONNEMENT :**  
 Pour un an, la feuille prise au bureau fr. 7.—  
 expéd. franco par la poste 8.80  
 Pour 6 mois, la feuille prise au bureau 4.—  
 par la poste, franco 5.—  
 Pour 3 mois, 2.80  
 Abonnements pris par la poste, 20 c. en sus.  
 Pour l'étranger :  
 Pour un an, 15.50  
 Pour 6 mois, 8.50

**ET DU VIGNOBLE NEUCHATELOIS**  
 Paraissant le **MARDI**, le **JEUDI** et le **SAMEDI**

La maison HAASENSTEIN et VOGLER à Genève, Bâle et Zurich, Francfort s. M., Hambourg, Vienne Leipsic et Berlin, reçoit pour nous les annonces de la Suisse et de l'étranger, Rodolphe MOSSE, (Munich, Nuremberg, Vienne, Prague, Berlin, Hambourg, Brême, Francfort s. M., Strasbourg) et l'Agence vaudoise de publicité à Lausanne.

**PRIX DES ANNONCES :**  
 De 1 à 3 lignes, 50 c. De 4 à 7, 75 c. De 8 lignes et au delà, 10 c. la ligne ord., 5 c. la répétition. Annonces non cantonales, 15 c. la 1<sup>re</sup> fois et 10 ensuite. Avis de mort de fr. 1 à 1.50. Pr s'adr. au bur. 50 c. Indications écrites, 10 c. — Dans la règle, les annonces se paient d'avance ou par remboursements. Réclames 20 c. Les annonces reçues jusqu'à midi les lundis, mercredis et vendredis paraissent le lendemain.

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES. — JANVIER 1876

OBSERVATOIRE DE NEUCHÂTEL										CHAUMONT											
jours du mois	TEMPÉRATURE en degrés centigrades.			Baromètre en milli.	Eau tombée.	VENT DOMINANT		ETAT du ciel.	REMARQUES	LIMNIMÈTRE en centimètres.	TEMPÉRAT. du lac jours du mois	TEMPÉRATURE en degrés centigrades.			Baromètre en milli.	Eau tombée.	VENT DOMINANT		ETAT du ciel.	REMARQUES.	
	Moyenne du jour.	Minim.	Maxim.			Moyenne du jour.	Direction.					Force.	Moyenne du jour.	Minim.			Maxim.	Moyenne du jour.			Direction.
14	-1.4	-3.7	-0.5	718.9		NE	faib.	couv.	Br. Ch.	258.4	3.2	12	-7.5	-9.1	-5.7	666.1		NE	faib.	couv.	Br. givre m-s.
15	-0.8	-1.2	-0.3	726.1		"	"	"	Br. Ch.	259.2	3.8	13	-8.1	-10.1	-7.0	661.1		"	moy.	"	"
16	-2.5	-3.3	-0.8	727.9		"	moy.	"	Br. Ch.	260.5	3.5	14	-5.2	-7.1	-1.7	665.8		"	"	"	"
												15	-5.1	-5.4	-1.6	670.0		"	faib.	"	"
												16	-6.6	-10.2	-5.4	673.8		"	"	"	" Ciel cl. s.

Extrait de la Feuille officielle

1. Le président du tribunal civil du Val-de-Travers, convoque les créanciers inscrits au passif de la masse en faillite du citoyen Christian Pauli, autrefois cafetier à St-Sulpice, pour le lundi 24 janvier 1876, à 3 heures du soir, à l'effet de recevoir les comptes du syndic. et cas échéant prendre part à la répartition.

2. Faillite du citoyen Joseph Portmann-Nussbaum, gainier, domicilié à la Chaux-de-Fonds. Inscriptions au greffe du tribunal civil à la Chaux-de-Fonds, jusqu'au mardi 22 février 1876, à 2 heures du soir. Liquidation à l'hôtel de ville de la Chaux-de-Fonds, le vendredi 25 février 1876, dès les 2 heures du soir.

3. Faillite du citoyen James-Louis Duvoisin, fabricant d'horlogerie, domicilié à la Chaux-de-Fonds. Inscriptions au greffe du tribunal civil à la Chaux-de-Fonds, jusqu'au mardi 22 février 1876, à 2 heures du soir. Liquidation à l'hôtel de ville de la Chaux-de-Fonds, le vendredi 25 février 1876, dès les 3 heures du soir.

4. Faillite du citoyen Ernest-Auguste Balmer, cultivateur, domicilié à la Corbatière, Sagne. Inscriptions au greffe du tribunal civil à la Chaux-de-Fonds, jusqu'au mardi 22 février 1876, à 2 heures du soir. Liquidation à l'hôtel de ville de la Chaux-de-Fonds, le vendredi 25 février 1876, dès les 4 heures du soir.

5. Par jugement en date du 10 janvier, le tribunal civil du district du Val-de-Travers, a prononcé la révocation de la faillite du citoyen Ami-Frédéric Jeanneret, journalier, domicilié au Mont de Boveresse, faillite qui avait été prononcée par jugement du 29 novembre 1875.

6. Bénéfice d'inventaire de Henri-Ulysse Roulet, fabricant d'horlogerie, époux de Antoinette-Louise née Margot, domicilié au Locle, où il est décédé le 25 novembre 1875. Inscriptions au greffe de paix, jusqu'au samedi 5 février 1876, à 5 heures du soir. Liquidation à l'hôtel de ville du Locle, le mardi 8 février 1876, dès les 9 heures du matin.

7. Bénéfice d'inventaire de Joseph-Nicolas Godel, maître cordonnier, époux de Susanne-Catherine née Bardet, domicilié à Neuchâtel, où il est décédé le 10 janvier 1876. Inscriptions au greffe de paix, jusqu'au vendredi 4 février 1876, à 5 heures du soir. Liquidation devant le juge de paix, à l'hôtel de ville de Neuchâtel, le mardi 8 février 1876, à 9 heures du matin.

8. L'héritière de Pauline née Borel, veuve de Charles-Frédéric Montandon, décédée à Neuchâtel, le 16 novembre 1875, ayant accepté sa succession sous bénéfice d'inventaire ; les inscriptions sont reçues au greffe de paix de Neuchâtel, jusqu'au vendredi 28 janvier 1876, à 5 heures du soir. Liquidation devant le juge de paix, à l'hôtel de ville du dit lieu, le lundi 31 janvier 1876, dès les 11 heures du matin.

AVIS DE LA MUNICIPALITÉ

Les contribuables qui n'ont pas encore payé leur mandat d'impôt municipal pour l'année 1875, sont prévenus qu'à partir du 20 janvier courant, le rôle des retardataires sera établi pour être remis à l'huissier, chargé d'en poursuivre le recouvrement.

Jusqu'à cette date, les contributions peuvent être encore réglées sans frais, à la caisse municipale, chaque jour de 9 h. à midi et de 2 à 5 du soir

Cet avis ne concerne pas les contribuables non domiciliés dans le ressort, ni ceux dont les recours n'ont pas été jugés. Neuchâtel, le 4 janvier 1876.

(75) Direction des finances.

IMMEUBLES A VENDRE

Le samedi 5 février 1876, dès les 7 heures du soir, l'on vendra par voie d'enchères publiques, dans l'hôtel du Cheval-Blanc, à Colombier, les immeubles ci-après désignés, savoir :

a) Sur le territoire de Colombier.

1° Une maison située dans le village de Colombier, ayant rez-de-chaussée et un étage, à l'usage d'habitation avec terrain adjacent, servant de dépendances et sur lequel est construite une étable à porcs. — Limites : ouest et nord, M. H. L'Ecuyer, est la ruelle du Creux du Sable et sud Mme Bonhôte Dupasquier.

2° A Ruau, une vigne de 5 ouvriers, 4 pieds, 14 minutes — Limites : nord, la commune de Colombier, est le chemin de la Saunerie et l'hoirie de Meuron, ouest un sentier public et sud Mad. Aug. Girardet.

3° Aux Battieux une vigne d'environ 4 3/4 ouvriers, plantée en majeure partie en rouge. — Limites : nord M. Ad. Paris et les hoiries de Morel et Clerc, sud M. Henri Claudon et divers, est le chemin des Battieux et ouest l'hoirie Clerc

4° A la Gallilée, un champ d'environ 13 émines. — Limites : nord Mme Pettavel-Thiébaud et le chemin de fer du littoral, ouest le chemin de Planeyse, est Mad. Burnier-Dubois, et sud Mad. Pettavel-Jeannet.

b) Sur le territoire de Bôle.

5° Au Tombet, une vigne de 3 ouv. 2 pieds, et 6 minutes. — Limites : nord Mad. Pettavel-Thiébaud, sud M. Charles Debrot, est M. Auguste Pellet, et ouest MM. Jaques Dubuisson et Charles Debrot.

6° A Planeyse une vigne de 1 1/4 ouvrier environ. — Limites : nord la commune de Bôle, sud Mme Pettavel-Jeannet, est M. Louis Mairet et ouest Henri Ravenel.

c) Sur le territoire de Boudry.

7° Aux Gouguliettes, une vigne d'environ 1 ouvrier. — Limites : nord Madame Aug. Girardet, sud M. Aug. Pochon, est M. Paul Barrelet et ouest MM. Barbier et Verdun.

Il sera accordé des facilités de paiement. Pour l'immeuble n° 1 on pourra traiter de gré à gré avant les enchères.

S'adr pour les conditions au notaire F.-A. Jacot, à Colombier. (304)

A VENDRE  
 une campagne d'agrément  
 ET DE RAPPORT

Cette campagne est à proximité de s gares de Bevaix et de Gorgier. Elle jouit d'une vue splendide sur le lac et les Alpes. Voisinage de la forêt Fontaine intarissable. Arbres fruitiers de toute nature. Bâtimens de maître et de ferme en très bon état. S'adr. à M. A. Roulet, notaire, à Neuchâtel. [268]

Vente d'immeubles à Montezillon

Le samedi 29 janvier 1876, dès 5 h. du soir, la veuve et les enfants de Louis Béguin-Renaud, exposeront en vente dans l'établissement du citoyen Ernest Gretillat, à Montezillon, les immeubles suivants, savoir :

1° Une maison rurale, et d'habitation, avec verger et champ contigus, dans le village de Montezillon.

2° Douze poses de terres labourables, situées à proximité du village de Montezillon, et en bon état de culture.

3° Sept ouvriers de vigne en trois parcelles, sur le Creux et au Villaret, territoire de Corcelles et Colombier.

Selon les convenances des amateurs, ces immeubles pourront être vendus en bloc ou séparément.

Pour renseignements, s'adresser au notaire Roulet, à Peseux. [267]

ANNONCES DE VENTE

SPIRAUX LUTZ

Cartes blanches. — Cartes jaunes.

Dépôt chez MM. Dessouslavy et Landry, Temple neuf, Neuchâtel. [263]

[265] A vendre un joli chien, race épagneule, manteau jaune, et deux chiennes noires, pour la garde. S'adr. à Henri Brailard, garde-barrière, Derrière Moulin près Gorgier.

Pour semens : Blé de Pâques rouge motu, orge et avoine, chez veuve Gyger, à Enges. [262]

[266] A vendre un bateau tout neuf, pour la pêche, avec ses accessoires, chez Fritz Millet, à Monruz, près Neuchâtel.

Vente de bois

foyard, sapin et tourbe, au détail. Limage de scies, rue des Chavannes 14 [284] HENRI GROUX.

FILTRES POUR L'EAU

au magasin Dessouslavy et Landry, Temple neuf, Neuchâtel.

A la même adresse : peaux souples pour laver les voitures, les vitres, la verrerie, etc., etc. Peaux de chamois pour nettoyer l'argenterie. [28]

A la Succursale Bickert  
 RUE DU SEYON

Un grand et bel assortiment de toilerie en fil et coton pour trousseaux. (264)  
 Couvertures en laine blanches et rouges.  
 Tapis de lit et de table, carrels, foyers, Plumes, coton, édredon pour lits.  
 Un grand lot de coupons de toutes dimensions, provenant des deux magasins, le tout à des prix extrêmement engageants.

(244) Une personne de Fribourg (Suisse) désire se mettre en relation avec des maîtres d'hôtels ou autres de la ville de Neuchâtel et ailleurs, pour leur fournir des denrées quelconques, telles que, beurre, œufs, pommes de terre, volailles, etc  
 S'adr. au bureau de la Feuille d'avis de Neuchâtel.

(225) A vendre une grande et belle vitrine de magasin, en bois de chêne, avec rayons en glace et tiroirs dans le bas. S'adr. au bureau de la feuille.

Salle de vente, faubourg du Lac, 21

Grand assortiment de lits en fer, matelas bon crin, bois de lit avec sommiers. Couvertures en tous genres, ameublements complets, meubles de fantaisie, etc., etc.

Crin d'Afrique 1<sup>re</sup> qualité à 15 fr. le quintal. [209]

Tous les jours de la  
 morue dessalée

au magasin de comestibles  
 Charles Seinet  
 rue des Epancheurs 8.

[248] A vendre, une belle et bonne vache portante de son second veau. S'adresser à Gustave Berruex, à Peseux.

AU PRIX DE FACTURE

des nattes en tous genres, au magasin de fayence, rue St-Maurice. [241]

Ameublements complets  
 MAISON PARENT

24, rue du Mont-Blanc 24, Genève

Literie dans tous les genres, spécialité de lits complets, canapés et divans lits, ameublement de salon, salle à manger, chambre à coucher. Grand choix de beaux et bons meubles en bois, chaises cannées et paillées.  
 Envoi franco des prix courants.  
 H 906<sup>o</sup> X.

Au magasin de cuir  
 MOREL frères

Faubourg de l'Hôpital  
 Enduit suédois pour graisser la chaussure. Graisse russe pour graisser la chaussure. Noir-chevreau, vernis et cirage.

## Fabrique de fleurs

COUSIN et C<sup>e</sup>, ancienne Grande Brasserie, Neuchâtel.

Spécialité de fleurs mortuaires, couronnes d'épouses, fleurs mode, etc.  
Reçu un joli choix fleurs fines de Paris pour soirées. [190]

### Extraits de Malt du Dr G. WANDER à Berne

**Chimiquement pur** Contre les affections des organes de la respiration fr. 1.40  
**Au fer.** Contre la chlorose, l'anémie et la faiblesse générale » 1.50  
**A l'iodure de fer.** Contre la scrophulose, les dartres et la syphilis » 1.50  
**A la quinine.** Contre les affections nerveuses, l'asthme et la coqueluche » 1.90  
**Vermifuge.** Remède très-efficace, estimé pour les enfants » 1.60  
**Au phosphate de chaux.** Contre les affections rachitiques, scrofuleuses, tuberculeuses, nourriture des enfants » 1.50  
**D'après Liebig,** meilleur équivalent du lait maternel » 1.50  
**Sucre et bonbons de Malt,** très-recherchés contre les affections catarrhales.  
 Ce sont les seuls produits de Malt, qui aient obtenu une Médaille à Brème en 1874.  
 Dans toutes les pharmacies à Neuchâtel, Chaux-de-Fonds, et Locle chez MM. CHAPPUIS, aux Ponts, ANDRÉAE, à Fleurier et chez M. H.-L. OTZ, nég<sup>t</sup> à Cortaillod.

## Baume de mélisse essentiel de Wilderich Lang

Il est approuvé par la faculté royale de médecine de Bavière, distillé des diverses sortes de mélisse si salubre, purifié de toutes les essences. Les médecins les plus célèbres l'ont recommandé comme remède commun contre l'indigestion et ses suites (flatuosité tympanite, vomissement, spasme (crampe) d'estomac et faiblesse) contre les crampes en général, évanouissements nerveux et affaiblissements. De même ce baume de mélisse a un effet excellent contre les crampes de mollet si pénibles, la migraine et particulièrement pour faire des compresses à des douleurs rhumatismales et goutteuses.

Ce baume se vend en verres à fr. 1.80 et à 90 cent chez MM. Etienne Jordan, pharmacien, à Neuchâtel; H. Stern, pharmacien, à Bienne; C. Wiedemann, pharmacien, à Bienne; M. Schmidt, pharmacien, Genève; L. Boëchat, pharmacien, à Fribourg; et E. Hegg pharmacien, à Berne. (B 1985,

### Terrines de foies gras

Reçu tardivement des terrines et des pâtés de foie gras, qui pour cette raison seront vendus à prix réduits. **Magasin Quinche, rue St-Maurice.** [242]

### Tablettes pectorales de Keating

(Keating's cough lozenges)

très efficaces dans les cas de rhume, toux, asthme et même de phthisie. En boîtes de fr. 1.60 et fr. 4, à Neuchâtel chez M. Henri Gacond; à la Chaux-de-Fonds, pharmacie Monnier; au Locle chez Mlle Sophie Favre, rue des Envers.

### A LOUER

(300) A louer de suite une chambre non meublée pour une personne seule et tranquille. Parc 10, au second.

(303) Chambre non meublée, indépendante, se chauffant, pour une personne rangée. S'adr au bureau.

(289) A louer une chambre meublée, bien éclairée et se chauffant. S'adr rue de l'Industrie 11, au rez-de-chaussée.

(288) A louer une jolie chambre meublée, pour une ou deux honnêtes personnes. S'adr. rue du Râteau 6, au 1<sup>er</sup>.

(286) A louer de suite une jolie chambre meublée se chauffant Boine 8.

(285) A louer un petit logement pour une ou deux personnes S'adr. Port-Rou-lant 2, chez M. Landry.

[269] A louer au centre de la ville deux chambres pour messieurs. S'adr. rue du Môle 6, au 3<sup>me</sup>.

[270] On offre à louer dans le village de St Blaise, pour St-Jean, un logement composé de 3 chambres, cuisine et dépendances. Belle situation. S'adr. au bureau

[272] On offre à louer de suite une vaste cave voûtée, située au centre de la ville. S'adr à R. Lemp, Neuchâtel.

[273] A louer une jolie chambre meublée pour un monsieur rangé. S'adr. rue du Temple-neuf 26, au magasin.

(287) On offre à louer pour le 1<sup>er</sup> février prochain, un petit logement d'une chambre, cuisine et galetas. S'adr. rue des Chavannes 15, 1<sup>er</sup> étage.

(172) A louer un bel appartement de 10 pièces et dépendances, meublé ou non. Jouissance d'un beau et vaste jardin; très belle situation au bord du Lac. S'ad au bureau.

(238) Pour de suite chambre avec cabinet non meublée, indépendante, se chauffant. S'adr. au bureau.

(239) A louer de suite, à la Cassarde, un petit logement de deux pièces, cuisine et dépendances. S'ad. à S.-T. Porret, notaire.

(240) Pour un monsieur de bureau, une chambre meublée, ayant vue sur la promenade. S'adr. Faubourg du Lac 21, au 1<sup>er</sup>

(237) Pour le 1<sup>er</sup> février une jolie chambre bien meublée; vue sur la rue du Seyon. S'adr. rue des Moulins 32.

(236) A louer pour de suite à un monsieur rangé, une chambre meublée. S'ad. rue du Seyon, magasin Röthlisberger.

(253) A louer trois chambres meublées ou non meublées, café de la Balance.

(252) Encore de la place pour coucheurs, rue de la Treille 5, au second.

[251] A remettre pour St-Jean, faub. du Crêt 19, au rez-de-chaussée, un appartement de sept chambres, dépendances et petit jardin. S'adr. au second étage de la même maison.

(216) A louer pour St-Jean, un appartement de 5 chambres et dépendances, vue magnifique, eau et gaz dans la maison. S'adr. Cité de l'Ouest 5, rez-de-chaussée.

(155) A louer pour St-Jean, un logement de 5 à 6 chambres, cuisine et dépendances, au second étage, rue des Terreaux. S'adr. Boine 3.

(154) A louer pour St-Jean, un magasin avec logement et dépendances, au rez-de-chaussée, rue des Terreaux. S'adr. Boine 3.

[207] Pour cause de décès, on offre à remettre pour St Georges prochaine, dans une des principales localités du Val-de-Travers,

### une boucherie

bien achalandée et jouissant d'une excellente clientèle. Pour renseignements, s'adresser à Mme veuve Borel-Vuithier, à Convel.

(145) A louer une chambre non meublée. S'adr. faub. de l'Hôpital 5, au 1<sup>er</sup>.

46 Le lundi 24 janvier 1876, dès les 10 heures du matin, on remettra à bail: 1<sup>o</sup> le domaine que feu M. le ministre Diacon possédait à Dombresson, consistant en une vaste maison de ferme et environ 62 poses anciennes de terre, en nature de jardins, vergers et champs, pour la plupart de première qualité. 2<sup>o</sup> L'alpage qu'il possédait à la Vieille Maule et au Chargeoir, territoire du Pâquier. S'adresser pour les conditions au notaire Perrin, à Valangin, en l'étude duquel la remise à bail aura lieu.

### DEMANDES DE LOGEMENTS

(271) Une veuve âgée demande à louer pour la fin du mois une petite chambre non meublée, mansarde au besoin. S'adr. au Neubourg 3, au premier

(25) Deux personnes âgées demandent à louer pour St-Jean, un appartement au soleil, de 4 à 5 pièces de préférence un premier étage ou un rez-de-chaussée situé au faubourg. Adresser les offres faubourg du Crêt 23, au 1<sup>er</sup>

[260] On demande à louer en ville, un magasin pouvant servir à l'épicerie et mercerie, pour la fin du mois de janvier. S'adr. sous lettres S S. au bureau de la feuille.

[260] On demande à louer de suite, un appartement de deux ou trois pièces, cuisine et dépendances, situé au centre de la ville ou dans les environs immédiats. S'adr. au bureau.

### OFFRES DE SERVICES

(301) Une fille sachant faire un bon ordinaire, cherche une place pour le 1<sup>er</sup> février, de préférence pour tout faire. S'adr. rue du Môle 6, au second, à droite, Neuchâtel.

### FEUILLETON

## UN PRÉTENDANT FIDÈLE

Traduction inédite

D'OTILLIE WILDERMUTH

Maman était habituellement assise près de la table, devant une inépuisable corbeille de bas à ravauder; dans les embrasures de fenêtres, les jeunes filles travaillaient avec assiduité.

Marie, la cadette, allait encore à l'école, et Emilie apprenait à tailler des robes. Toutes, elles étaient assidues à confectionner de fins ouvrages de couture, surtout pour des trousseaux, et elles trouvaient toujours assez d'ouvrage par l'entremise de Mme Wendler. Pauline était une habile faiseuse de fleurs; souvent un printemps fleuri s'épanouissait au milieu de l'hiver dans la petite chambre basse, et la mère seule réprimait un soupir chaque fois qu'une couronne de mariée était terminée.

De la mansarde de la veuve on se doutait bien peu de toute la magnificence et de la vie animée de la résidence. Vis-à-vis demeuraient un sellier et un boulanger, qui fournissaient aux jeunes filles

maints sujets d'observation; chez le sellier on réparait des voitures élégantes, destinées peut être à conduire des dames en brillante toilette à la promenade ou au bal, des traîneaux magnifiques avec des clochettes au son argentin, des housses brodées pour de galants cavaliers. Chez le boulanger à côté, c'était le pied à terre des messagers de la campagne; des boîtes mystérieuses en sortaient; on y voyait arriver des filles de pasteurs, descendant tout engourdies d'une voiture de paysan et regardant timidement autour d'elles, comme si elles craignaient les regards moqueurs de ceux qui les voyaient profiter de ce primitif moyen de transport. Des paysannes venaient s'y pourvoir de petites douceurs pour les porter à leurs fils en caserne; voilà ce qu'on voyait; tout au plus, les jours de fête, une domestique endimanchée au bras d'un ami ou d'un cousin.

Mais la mère et les filles n'avaient guère le temps de s'ennuyer, souvent elles étaient surprises quand l'horloge de l'église voisine frappait l'heure, ou qu'elles entendaient dans le lointain la musique militaire rentrant en ville. A son retour de la leçon de couture, Emilie se chargeait d'entretenir les siens des nouvelles de la ville et de la campagne; quelquefois on avait la visite des femmes de pasteurs du

voisinage, qui avaient des emplettes à faire; ou bien c'était une mère tendre accompagnant son fils à l'examen d'entrée au collège. Mme Dorn ne disposait pas d'une chambre d'amis, mais au besoin un lit était vite fait sur le canapé de la pièce principale. Ces visites apportaient en général quelque produit de la campagne, toujours le bienvenu dans le modeste ménage.

Au reste, il ne manquait pas d'occasions de sortir; car les amis du dehors étaient bien aises de trouver quelqu'un qui se chargeât de faire leurs commissions. Tantôt on recevait un échantillon de laine à broder, — il fallait en trouver de tout à fait semblable; — une cousine éloignée, Madame la maîtresse de N. désirait du ruban pour un bonnet, ni trop large ni trop étroit, de couleur agréable et pourtant pas trop voyante, fin et de bonne qualité, mais pas trop cher. Une autre fois il fallait aller chercher dans quatre magasins au moins des paquets d'échantillons de robes; on les renvoyait tous emmêlés, avec prière de se faire montrer les pièces avant de donner une réponse définitive; — enfin il ne restait plus d'autre alternative pour la cousine en question que de venir en personne faire son choix.

Ce genre d'amusement n'était pas le

plus goûté des jeunes filles; souvent on tirait au sort pour décider laquelle d'entre elles irait reporter les échantillons dans le magasin, car la petite Marie commençait à se révolter et ne voulait plus y aller chaque fois. Ajoutons à ces distractions la promenade du dimanche, dans les parcs royaux, quand il faisait beau temps; une fois par an, au plus fort de l'été, une partie de campagne chez la laitière du village voisin; même, lorsqu'il y avait des visites, on se rendait dans un vieux fiacre à la ville de bains fashionable de K.; enfin de temps en temps la femme du professeur faisait cadeau d'un billet de théâtre qu'elle s'était procuré de seconde main. Malgré toutes ces jouissances, les jeunes filles trouvaient leur vie encore un peu sèche et monotone, et l'existence gaie et libre que leur mère avait menée autrefois, malgré la position modeste dans laquelle elle se trouvait, leur semblait beaucoup plus attrayante. Elles aimaient à l'entendre parler du presbytère et du jardin de Thalheim, de son coin de terre à elle, où fleurissaient les plus belles roses et les plus charmants œillets, dans lequel elle avait semé en cresson le nom du suffragant, son futur époux. A son grand effroi, avant qu'elle eût pu couper le cresson, le dit suffragant avait découvert son nom et deviné le secret, ce qui

[256] Une jeune fille d'un bon caractère cherche à se placer pour 3 mois; elle sait très bien laver, repasser et coudre, et ferait au besoin une cuisine simple; elle serait disponible de suite. S'adr. au faubourg du Crêt 7, chez Mme Châtelain-Bellenot.

[257] Une jeune fille de 20 ans, cherche une place de bonne dans une bonne famille où elle ait l'occasion d'apprendre le français. On regarde plus à un bon traitement qu'à un salaire élevé. S'adr. au bureau.

[245] Une jeune femme des environs de Provence, ayant un lait de 6 mois, désire se placer comme nourrice. S'adr. à M. le docteur Malherbe, à Bonvillards.

[244] Une bonne cuisinière voudrait se placer dans une maison particulière pour tout faire dans le ménage; entrée de suite. S'adr. à Mme Weber, ruelle Breton 3, Neuchâtel.

[247] Une bonne femme de chambre de 23 ans, parlant et écrivant les deux langues, qui sait coudre, repasser et servir à table, voudrait se placer dans une bonne maison ou comme fille de magasin. Entrée de suite. S'adr. à Mme Widmeyer, rue de l'Hôpital 14, Neuchâtel.

[248] Une personne qui a l'habitude de faire tous les ouvrages d'un ménage, s'offre pour des journées, pour remplacer des domestiques, ou releveuse de couches. S'adr. rue des Moulins 21, au 5me.

[249] Une bonne cuisinière de 25 ans, voudrait se placer de suite dans un hôtel ou restaurant. S'adr. à Mme Widmeyer, rue de l'Hôpital 14.

[198] Une jeune vaudoise, de 18 ans, recommandée, cherche une place de bonne d'enfants, ou pour faire ce qui se présente dans un ménage. S'adr. au bureau.

[197] Une thurgovienne de 20 ans, cherche pour fin courant une place de fille de chambre ou pour aider dans un ménage. S'adr. à M. Jules Vuitel, à Serrières.

### CONDITIONS OFFERTES

[275] On demande une jeune fille intelligente et de toute moralité, parlant français, pour faire la cuisine et s'aider aux travaux du ménage. S'adr. au bureau du journal.

(302) Mme Droz Matthey, à Cornaux, demande pour entrer de suite une jeune fille d'un bon caractère, sachant soigner des enfants. Inutile de se présenter sans de bonnes recommandations.

(304) On demande pour le 1er mars une bonne domestique de 25 à 50 ans, sachant faire un bon ordinaire et au fait de tous les ouvrages d'un ménage; inutile de se présenter sans de bons certificats. Le bureau d'avis indiquera.

lui avait facilité de beaucoup le premier aveu, dans le sentiment que son amour était partagé.

Elle leur faisait aussi le récit des jolies réunions où toutes les familles de pasteur de la contrée se rencontraient sous la présidence du Doyen; où la jeunesse sacerdotale jouait à colin-maillard dans le jardin et faisait d'autres jeux innocents, jusqu'à ce que, le soir venu, chaque famille s'en retournât chez elle, chaque suffragant portant respectueusement le châle de sa préférée parmi les filles de pasteurs.

— Maman, ta vie était plus agréable que la nôtre, disait Augusta;... et plus libre, soupirait Pauline, — mais nous avons aussi bien des plaisirs ici, ajoutait la joyeuse Emilie. La mère aurait bien voulu accorder à ses enfants une jeunesse moins monotone, mais ce n'était pas en son pouvoir, et l'avenir des enfants était entre les mains de Dieu. Elle se consolait en se répétant une de ses maximes favorites:

Si le présent n'est pas au gré de tes souhaits,  
Reste tranquille, attends en paix;  
Dans l'avenir ton Dieu te réserve peut-être  
Maint jour de joie et de bien-être.

Augusta, la fille aînée, qui cherchait déjà une place pour aider dans un ménage, aurait surtout désiré savoir si sa mère n'avait réellement pas d'autres évé-

(302) On demande pour Couvet, à la Saint-Georges ou avant cette époque, une domestique bien recommandée, sachant faire une cuisine propre et soignée, et se mettre à tous les ouvrages. Bon gage. Eau et bois dans la maison. S'adr. à Neuchâtel rue du Môle 2, au 1er.

[250] On demande pour le courant du mois de février ou le commencement de mars, une fille de chambre d'une vingtaine d'années, ayant déjà du service, elle doit savoir le français et être munie de bonnes recommandations. S'adr. à l'Evole 5, à Neuchâtel.

[200] Mme Jules Maret, demande pour le 1er mars, une bonne bien recommandée, sachant coudre et repasser. S'adr. rue de la Promenade 3, au second.

[255] Un ménage sans enfant demande une fille de toute moralité, âgée de 25 à 30 ans et sachant faire un bon ordinaire. S'adr. à Mont-Joyeux, près Serrières.

### PLACES OFFERTES OU DEMANDÉES

(306) Une demoiselle de 26 ans, parlant allemand et français, ayant de bonnes recommandations, et étant depuis deux ans comme demoiselle de magasin, désire se placer comme telle en ville ou aux environs, et pourrait entrer dès le 1er février. S'adr. au bureau d'avis.

### VOLONTAIRE

Un jeune homme de 19 ans, d'une famille respectable de la Suisse allemande, qui vient de finir son apprentissage dans un magasin de literie-toilerie, **cherche une place de volontaire** dans la Suisse romande pour se perfectionner dans la langue française. Il pourrait entrer de suite. Très bonnes références. Adresser les offres L St 146, Schmidt-Meyer, Lucerne. [305]

[249] Un instituteur de Saxe, qui a déjà été occupé dans plusieurs instituts comme maître d'allemand et de musique, cherche une place d'instituteur ou de gouverneur dans la Suisse française. Entrée à Pâques. S'adr. à l'office de publicité de Rodolphe Mosse à Stuttgart, sous les initiales C. 128 (M Cpt 3053 Stutt.)

[230] Un commerçant bavarois, de 21 ans, fils de pasteur, qui a reçu une instruction supérieure, exempt du service militaire, voudrait se placer comme volontaire dans une maison de commerce de la localité. L'entrée pourrait avoir lieu de suite. S'adr. pour renseignements à M. Christian Sperlé, carrossier, à Neuchâtel, ou directement à M. Uhrig, pasteur, à Oggersheim (Bavière).

nements intéressants à raconter outre l'histoire de son suffragant qui l'accompagnait au retour des réunions de pasteurs, jusqu'à ce qu'il l'eût emmenée comme compagne de sa vie dans son propre presbytère.

(A suivre).

### Chronique et Faits divers

Il y a quelques jours, le *Sémaphore* signalait l'arrivée à Marseille du trois mâts le *Robertus Indicus*, parti il y a quelques mois de Java Sorobaja avec 600 tonneaux de sucre à l'adresse de la maison Debourg. Ce navire avait pendant sa longue traversée éprouvé plusieurs avaries; aussi à peine fut-il arrivé à quai que l'on s'empressa de procéder au débarquement de sa cargaison.

Déjà de nombreuses canastres étaient allongées sous les hangars, lorsque tout d'un coup des cris se firent entendre dans l'entrepont et on vit surgir des panneaux les travailleurs affolés. Ces ouvriers en proie à une indicible terreur, ne pouvaient articuler une parole; dans les sons qui s'échappaient de leur gorge serrée, on parvenait à distinguer ces mots: serpents, serpents!

Quand ce premier moment de frayeur

[274] Un jeune homme âgé de 18 ans, fort et robuste, parlant le français et l'allemand, cherche une place de domestique de magasin ou de maison. Au besoin il pourrait aussi soigner un cheval. S'adr. au restaurant Sottaz, rue St-Honoré.

[203] Une jeune demoiselle, sachant le français, l'allemand et l'anglais, cherche une place dans un magasin en ville. S'adr. au bureau

### Demande de place de volontaire

Un jeune homme de 18 ans, de Berthoud, de bonne famille et bien élevé, ayant travaillé déjà quelque temps dans une maison de commerce, aimerait, pour se perfectionner dans la langue française, à se placer comme **volontaire** dans une bonne maison de commerce, soit à Neuchâtel, soit dans une autre localité du canton. S'adr. au bureau de cette feuille, qui indiquera. [205]

[212] Un bon **dégrossisseur** (marié) de toute moralité, connaissant bien sa partie, se placerait avantageusement de suite, chez Auguste Delachaux, monteur de boîtes argent, à Travers.

### APPRENTISSAGES

[276] On demande un apprenti de la ville pour un magasin de tissus. Il sera rétribué de suite. S'adr. au bureau de cette feuille.

[252] Un jeune garçon orphelin, âgé de 15 à 12 ans, désire trouver une place dans une honnête famille pour apprendre l'état de tailleur. Il aimerait gagner son apprentissage. S'adr. à M. William Matthey, colporteur, Auvignier.

(204) On demande une apprentie ou assujettie tailleur. S'adr. à Mme Fidon, tailleur à St-Blaise.

(6) On demande une apprentie régleuse. S'adr. au bureau.

### OBJETS PERDUS OU TROUVÉS

(303) Il s'est égaré mardi 11 janvier, sur la route de Peseux, un chien d'arrêt, blanc avec tache noire, courte queue, portant un collier avec deux boucles en laiton; il répond au nom de **Diane**. Bonne récompense à qui le ramenera. M. Schwarzenbach, laitier, rue des Chavannes.

(308) Perdu en ville dimanche 16 courant une épingle de coiffure noire, dont la tête représente un bouquet de roses, et une boucle d'oreille en fer de Berlin, dont le crochet est en or. S'adr. au bureau d'avis.

fut passé, ils racontèrent qu'en remuant les colis, ils avaient vu dans la demi-obscurité se balancer devant eux et dérouler leurs anneaux trois énormes serpents qui semblaient sortir d'une longue torpeur.

Chacun se récria; on crut à une mystification, mais quelques spectateurs incrédules ayant voulu s'assurer du fait, remontèrent bien vite en confirmant la présence de ces hideux reptiles.

Les travaux furent aussitôt suspendus et on avisa aux moyens de déloger ces terribles hôtes. A cet effet on empoisonna les pigeons avec de la strychnine et on les jeta aux serpents qui s'empressèrent de dévorer cette alléchante proie. Deux d'entre eux seulement sont morts et ont pu être enlevés. L'un d'eux ne mesure pas moins de 2 m 10 cent. de long. Ces animaux, connus sous le nom de trigonocéphales, ont la tête recourbée et aplatie, leur piqûre laisse ordinairement peu d'espoir à celui qu'elle atteint.

A l'heure qu'il est le troisième de ces monstres n'est pas encore retrouvé, et c'est avec grand peine que l'on obtient des portefaix qu'ils se hasardent dans cette *pampa* d'un nouveau genre.

Quelques jours plus tard, on écrivait de Marseille:

On vient de tuer le troisième serpent

(307) Perdu jeudi matin, depuis le Maujobia à la poste par les escaliers de la Brasserie, un gant en peau brune garni de flanelle blanche; prière de le rapporter au bureau de la feuille contre récompense.

### AVIS DIVERS

#### Cercle des Travailleurs (301)

Conférence du jeudi 20 janvier, à 8 heures

#### Mon voyage en Grèce

par M. le Dr GILLIÉRON, prof.

#### Société d'histoire

(au Gymnase)

Jeudi 20 janvier, à 8 heures du soir.

Ordre du jour:

**Premières relations diplomatiques** entre la Suisse et l'Angleterre, par M. le prof. Daguet.

**Notice historique** sur les fontaines de la ville

M. Huguenin communiquera des dessins originaux de Léopold Robert.

La séance est publique. (279)

#### Conférences

de M. GILLIÉRON, professeur.

(salle circulaire). (281)

Vendredi 21 janvier, 5 h.

#### L'Arcadie et la Suisse

(scènes de mœurs et paysages.)

Cartes d'entrée à fr. 1, pour les 3 dernières conférences à fr. 2.50 et fr. 1.50

### LE DEVOIR CIVIQUE

en présence des questions de moralité publique.

Conférence pour hommes,

par M. le pasteur Th. Borel, directeur du Refuge de Genève, le vendredi 21 janvier, à 8 h. du soir, dans la grande salle des Conférences. (278)

### Le relèvement de la moralité publique.

Conférence pour dames, par M. le pasteur Th. Borel, directeur du Refuge de Genève, le samedi 22 janvier, à 5 heures du soir, à l'Oratoire de la Place d'Armes. (280)

### Changement de domicile.

Adolphe Rychner, entrepreneur, demeure dès aujourd'hui vis-à-vis de son chantier, maison Vieille Gigon, au premier, rue de l'Industrie 27. (277)

trigonocéphale qui se trouvait à bord du *Robertus Indicus*. On avait pendant plusieurs jours jeté des pigeons empoisonnés à fond de cale mais sans résultat. L'armateur a fait alors répandre sur le pont une assez grande quantité de lait pour attirer le serpent. Le quatrième jour, pensant que l'animal quitterait sa retraite, il fit disposer au pied du grand mât une énorme jatte de lait empoisonnée. Vers onze heures du matin, on entendit un sifflement aigu dans l'entrepont; on vit bientôt sortir de l'écoutille de tribord la tête triangulaire du reptile. Après s'être assuré qu'il n'y avait personne sur le pont (car l'équipage s'était réfugié dans les hautes vergues) le serpent se dirigea vers le grand mât et bondit sur la jatte de lait empoisonnée. Il absorba un demi litre environ du fatal breuvage et il se disposait à revenir à fond de cale par l'écoutille restée ouverte, lorsqu'on le vit se tordre dans d'effroyables convulsions, essayant d'avancer et pris peu à peu d'un engourdissement invincible.

Du haut des mâts, l'équipage suivait avec anxiété les rapides effets du poison. Quand le reptile ne bougea plus, on s'approcha et on put le rouler comme un câble pour le transporter à quai. On en a fait cadeau au muséum d'histoire naturelle.

(282) On céderait gratuitement un jeune chien de chasse, à des personnes chez lesquelles il pourrait être bien soigné. S'adr. au magasin Barbey.

### Alliance évangélique.

Les réunions de prière organisées par le comité de l'Alliance évangélique, continueront à avoir lieu jusqu'à nouvel avis chaque samedi, à 8 heures du soir, aux Salles des Conférences.

[243] **Le Comité.**

### CONFÉRENCES ACADEMIQUES

VI<sup>e</sup>

SALLE CIRCULAIRE DU GYMNASE  
Mardi 18 janvier 1876, à 5 h. du soir.

#### Les derniers Hohenstaufen et la papauté

par M. Alfred de CHAMBRIER,  
[495] professeur d'histoire.

### CONFÉRENCE

dans la grande salle du collège de Corcelles, mercredi 19 janvier, à 7 1/2 heures du soir.

**Le jardin potager et les arbres fruitiers**, par M. J. Lardy, pasteur.

[147] On demande un bon domestique vigneron, connaissant toutes les saisons à faire à la vigne, chez D Mouchet, à Auvornier.

## CRÉDIT FONCIER

### NEUCHATELOIS

MM les actionnaires du Crédit foncier neuchâtelois sont convoqués en assemblée générale, aux termes de l'article 23 des statuts, pour jeudi 3 février prochain, à dix heures précises du matin, à l'hôtel de ville de Neuchâtel.

Ordre du Jour :

- 1<sup>o</sup> Rapport de gestion et comptes du 12<sup>e</sup> exercice. H 2554 N
- 2<sup>o</sup> Fixation du dividende.
- 2<sup>o</sup> Nominations statutaires.

Les actionnaires porteurs de cinq actions au moins, devront à teneur de l'article 20 des statuts, s'ils veulent prendre part à cette assemblée, opérer le dépôt de leurs titres au siège de la Société à Neuchâtel, ou aux agences du Locle et de la Chaux-de-Fonds, jusqu'au samedi 22 janvier inclusivement. [148]

Neuchâtel, 5 janvier 1876.

Le Président du Conseil d'administration, SANDOZ-MOREL.

### M<sup>lle</sup> Crausaz, coiffeuse pour dames

Rue du Seyon 22.

Se recommande pour toute espèce d'ouvrages en cheveux à prix modérés  
Abonnements de coiffures. Lavage de gants.

## AVIS

### aux propriétaires de vignes.

Toujours de la bonne terre de vigne à prendre gratis sur place dans mon chantier à Port-Roulant. (65)

G. BASTING

### Paul Trouvot

demande vingt ouvriers monteurs de boîtes, pour savonnettes argent sur une cage. Bon prix. Le même demande un dégrossisseur. Capacité et conduite exigées. [170]

### Caisse d'épargne pour les loyers

Le comité qui dirige cette œuvre, prévient le public qu'il a cru devoir élever encore son maximum de fr. 50, et qu'ainsi les ménages pauvres peuvent se mettre au bénéfice de la prime réglementaire de 10 %, moyennant qu'ils satisfassent aux conditions d'usage et que leur loyer ne dépasse pas fr. 250 par année. — Se faire inscrire jusqu'au 20 courant chez M. Jean de Montmolin, président du comité. [42]

(253) Une bonne tailleuse se recommande pour du travail. A la même adresse, un petit potager à vendre, 13, rue de l'Hôpital, au 3me.

[169] La Direction du Crédit foncier neuchâtelois, a l'honneur de prévenir le public qu'elle a ouvert dès le 17 courant une souscription pour l'émission de **1000 obligations foncières de fr. 500 chacune au porteur, intérêt à 4 1/2 0/0 l'an.**

Les conditions de cette émission, et des bulletins de souscription sont déposés aux adresses ci-dessous :

à **Neuchâtel**, au bureau du Crédit foncier chez MM. Pury et Cie  
Sandoz et Berthoud  
Nicolas-Dupasquier  
Albert Bovet

à **Chaux-de-Fonds**, chez M. E. Du Bois-Ducommun et Pury et Cie

au **Locle**, chez M. Ferdinand Richard aux **Ponts**, chez M. Ed. Bertholet père à **Fleurier**, chez M. H. DuBois Lequin à **Couvet**, chez M. E. Mathey-Doret not. à **Chézard**, chez M. Maximilien Trippet.

La souscription sera close dès que tous les titres auront été souscrits H 2557 N

Les personnes habitant la ville peuvent toujours s'abonner aux

## JOURNAUX CIRCULANTS

### de la librairie Sandoz

L'abonné choisit entre 31 des meilleurs journaux et revues en **français**, en **allemand**, en **anglais** et en **italien**, en payant par an (258)

Pour 10 journaux et revues 15 francs

» 15 » » 18 »  
» 20 » » 22 »  
» 25 » » 25 »

Expédition chaque samedi franco à la maison, pourvu que la distance ne soit pas trop grande.

Prix du portefeuille fr. 1.50 et **Prospectus détaillé gratis.**

## Changement de domicile.

E. Prébandler, **ramoneur**, fumiste, rue de l'Industrie 25.

Autant que possible, donner les commandes par écrit. Il y a une boîte aux lettres à la devanture. [184]

## Boulangerie par actions

### A COLOMBIER

Les actionnaires de la Société sont prévenus que l'assemblée annuelle aura lieu vendredi 28 janvier à 7 1/2 h. du soir, dans la grande salle du collège.

Rédiction des comptes.

Fixation du dividende à répartir sur les bénéfices de l'année.

Nomination des membres du comité sortants.

Propositions diverses.

Le secrétaire-caissier

[241] Alp. h ROBERT.

[188] On demande à emprunter pour fin de février fr. 8000, contre hypothèque sur un beau domaine. S'adr. au bureau.

## EMPRUNT 5 0/0

de la Commune municipale de la **VILLE DE THOUNE**  
de fr. 1,000,000

Les soussignés reçoivent au pair et sans frais jusqu'au 20 janvier courant les souscriptions au dit emprunt, divisé en 1000 obligations au porteur de fr. 1000 chaque. [235]

Neuchâtel, le 12 janvier 1876.

Châtelain, Claudon & C<sup>e</sup>.

Les amis et connaissances de M. Ed. Martinet sont informés de la mort de son père, M. FRANÇOIS MARTINET, vigneron, décédé le 17 courant, après une courte et pénible maladie, et sont priés d'assister à son enterrement qui aura lieu mercredi 19 janvier, à 2 heures. Domicile mortuaire : rue des Moulins 47. (305)

Les amis et connaissances de M. Louis GODET, qui n'auraient pas reçu le faire-part de son décès, survenu dimanche soir, sont priés d'assister à son convoi funéraire mercredi 19 janvier, à midi et demi. Domicile mortuaire : rue de l'Orangerie 1, (306)

## ÉTAT CIVIL DE BEVAIX

Septembre, octobre, novembre et décembre 1875.

### MARIAGES.

Georges-Ferdinand Monin, cultivateur, veuf en premières nocces de Madeleine née Berger, et Rosalie Devenoges née Cornu, veuve en premières nocces de David-François Devenoges.

Auguste-Henri Dubois, cultivateur, et Lina-Henriette Mellier, tailleuse.

### NAISSANCES.

5 sept. Jean, à Abraham-Emile Gottreux et à Françoise-Louise née Tassin, de Bevaix.

16. Anna-Marie, à Henri Louis Brunner et à Anna-Maria née Dreyer, bernoise.

17 oct. Abraham, à Henri-Edouard Gottreux et à Louise-Charlotte née Ecoffey, de Bevaix.

7 nov. Marie, à Christian Rothen et à Madeleine née Portmann, bernoise.

12. Louis-Adolphe, à Louis-Frédéric Comtesse et à Elise née Dyen, neuch.

20. Cécile, à Georges-Sylvius Schlegel et à Marie née Aubert, bernoise.

10 déc. Georges-Ami, à Ami Ribaux et à Julie née Tinembart, de Bevaix.

17. Zélie, à Louis Bourquin et à Caroline née Fink, neuch.

27. Clémence, à Alexandre Kimpflin et à Annette-Elise née Mellier, française.

29. Paul-Alexandre, à Charles Auguste Fauguel et à Marie Elise née Tinembart, vaudois.

### DÈCÈS.

7 sep. Isabelle, fille de Louis-Henri Tinembart, âgée de 18 jours.

16 nov. Jean, fils d'Abraham-Emile Gottreux, âgé de 2 mois, 11 jours

22. Cécile, fille de Georges-Sylvius Schlegel, âgée de 40 heures, bernoise.

24. Jean-Henri Monin, 68 ans, veuf de Henriette née Ribaux, de Bevaix.

24 déc. Rosette Tinembart née Roulet, 76 ans, 3 mois, veuve de Jean-Pierre Tinembart, de Bevaix.

## NOUVELLES ÉTRANGÈRES

Paris, le 15 janvier 1876

La politique a été assez émouvante ces jours-ci : M. Buffet avait organisé une petite crise ministérielle qui a tourné à sa courte honte et qui nous a valu une proclamation du président de la république.

M. Buffet avait imaginé de faire sortir du cabinet tous ceux de ses collègues qui sont républicains, pour les remplacer par des bonapartistes : il avait déjà réussi en partie, puisqu'à un moment donné, MM. Léon Say, Dufaure, Wallon et Cailiaux avaient donné leur démission.

Mais le maréchal, conseillé par les orléanistes qui redoutaient l'entrée des bonapartistes au ministère, n'a pas voulu accepter ces démissions, et a engagé des pourparlers avec les ministres.

On prétend que la proclamation a été la fin de la crise.

Cette proclamation est en soi un document fort insignifiant : il est plein de phrases sonores que tout le monde peut s'appliquer, et vraiment on se demande si c'était bien la peine de coller ce document dans toutes les communes de France.

Cependant, quand je vois la phrase qui le termine et la sorte de menace qu'elle contient, je comprends le but de la proclamation et la publicité qu'on lui donne.

Il ne faut pas oublier que c'est dimanche que commencent les premières opérations sénatoriales : il est probable qu'on aura voulu faire un peu d'intimidation.

Mais c'est peine perdue, et le résultat sera républicain quand même.

— M. Buffet avait fait demander par le maréchal la démission de M. Léon Say, sous prétexte que celui-ci s'était laissé porter sur la liste sénatoriale patronnée par les républicains de Seine et Oise.

Une fois le calme revenu, le président de la république a jeté lui-même au feu la démission de M. Léon Say, qui lui aurait dit alors :

— Mais il ne doit plus être question de quitter la liste républicaine.

— Non, aurait répondu le maréchal, ceux qui sont dessus sont des hommes d'honneur.

Vous conviendrez que M. Buffet endosse là un bel échec, mais que le maréchal aurait mieux fait de ne pas demander la démission de M. Léon Say.

**Paris**, 17 janvier. — Victor Hugo est élu délégué à Paris. Spüller, rédacteur de la *République française*, est élu suppléant.

On assure que la majorité des délégués de la Seine sera de la gauche républicaine.

**Londres**, 17 janvier. — Le *Times* dit que la base du projet Andrassy consiste à rendre la Turquie responsable envers les puissances.

L'Angleterre accueillerait volontiers la création d'un nouvel état semi indépendant mis sous surveillance.

Une situation pareille engagerait forcément la responsabilité des trois puissances du Nord.

L'Angleterre veut borner sa coopération à la présentation d'une note et réserver sa liberté d'action entière pour l'avenir.

Une dépêche d'Odessa, du 8 janvier, annonce un terrible accident de chemin de fer, arrivé aux environs de cette ville. Un train portant 420 recrues a été précipité du haut d'un remblai, et les 27 wagons dont il se composait ont pris feu et ont été détruits; 68 personnes ont été tuées et 54 autres blessées.

## NEUCHÂTEL

— Voici l'ordre du jour de la prochaine session du Grand-Conseil :

Vérification des procès-verbaux d'élection d'un député du collège de Neuchâtel.

Nomination d'un conseiller d'Etat.

Nomination d'un député au Conseil des Etats.

Nomination d'un juge-suppléant au tribunal de Boudry.

Révision de la loi sur l'impôt direct

Projet de loi sur les fondations.

Modifications au Code pénal.

Communication du Conseil d'Etat sur les réponses des Etats confédérés quant à la demande de referendum pour la loi sur les banques.

Rapports éventuels du Conseil d'Etat.

— Dans sa séance de vendredi, la commission d'éducation a procédé au renouvellement de son bureau pour 1876, de la manière suivante :

Président : M. Auguste Knöry.

Vice-président : M. J.-H. Bonhôte.

Assesseurs : M. DuBois, pasteur.

« M. Gerster, préfet.

» M. Maret, avocat.

— Il résulte d'une lettre adressée à l'*Union libérale* par M. Paul Gallot, pasteur, à Saint-Martin, que ce n'est pas un temple proprement dit que l'Eglise indépendante de Chézard et Saint-Martin se propose de construire, vu qu'elle ne renonce nullement aux droits que la loi lui accorde, aussi bien qu'à l'Eglise officielle, quant à l'usage du temple de la localité; — mais un local pouvant servir de lieu de culte, plus à proximité des trois villages, et pourvu d'un logement disponible.

Marché de Neuchâtel du 13 janv. 1876.

Pommes de terre le boisseau,	fr.	1.20 à 1.80
Raves	—	—60 à —80
Carottes,	»	1.30 à 1.40
Pommes	»	1.60 à 1.80
Poires	»	2.50 à 3.—
Noix	»	2.50 à —
Haricots en grains	»	5.— à —
Beurre en livres	»	1.60 à —
Beurre en mottes	»	1.50 à —
Oufs la douzaine	»	1.80 à —
Miel	»	—10 à —
Choux, la tête	»	—10 à —
Salade, 2 têtes	»	—15 à —
Lard, la livre	»	1.— à —